



# « De l'éducation aux médias dans toutes les classes »

interview

Pap N'Diaye

Ministre de l'Éducation

nationale

**LE MINISTRE** de l'Éducation nationale, Pap N'Diaye, a annoncé son ambition de permettre au moins une fois par an, dans chaque classe du CM1 à la Terminale, des ateliers d'éducation aux médias et à l'information.

**Que représente l'éducation aux médias dont l'opérateur scolaire, le Clémi (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information), célèbre aujourd'hui ses 40 ans ?**

Les 40 ans du Clémi correspondent au passage entre ma jeunesse et 2023. Quand j'étais collégien et lycéen, la question de l'éducation aux médias se posait d'une manière très simple : comment trouve-t-on les bonnes informations au CDI ? Il fallait aller chercher l'information. Aujourd'hui, tout est différent. Les élèves ont affaire à une quantité considérable d'informations à chaque seconde. L'enjeu est radicalement différent puisqu'il s'agit de trier dans une masse extraordinaire d'informations. Avec des réseaux sociaux où un gamin de 10 ans peut avoir un avis « équivalent » à celui du plus grand savant sur tel ou tel sujet.

**Comment évaluez-vous l'accès aux médias de nos jours ?**

La question de leur accès ne se pose plus dans les termes de jadis. Il y a à la fois une éducation nécessaire au tri et à la hiérarchisation des informations. Certaines sont vraies, d'autres fausses. D'ailleurs, je préfère utiliser un très beau mot français pour caractériser les fake news : ce sont les bobards. On est dans un monde où ils circulent à une très grande vitesse et rebondissent d'un réseau social à l'autre. Leur détection, leur hiérarchisation, la prudence aussi à l'égard des informations qu'ils recouvrent, c'est essentiel. Nous souhaitons que tous les élèves, du cycle 2 jusqu'à la Terminale, puissent bénéficier d'une action d'éducation aux médias et à l'information au moins une fois par an. Elle sera obligatoire au collège et souhaitée au CM1, CM2 et au lycée. Il peut s'agir d'une visite d'un journaliste dans un établissement ou du déplacement d'une classe dans une rédaction. Nous donnerons une instruction en ce sens aux recteurs pour leur mise en oeuvre.

## **Pourrait-il y avoir des créneaux horaires spécialement dédiés et obligatoires à l'éducation aux médias dans les emplois du temps des élèves ?**

Une mission Flash portée par deux députés le recommande. Ce n'est pas notre point de vue. Je pense qu'il faut garder à l'éducation aux médias et à l'information sa dimension transversale, qu'elle ne soit donc pas limitée dans une case horaire disciplinaire et qu'elle traverse l'ensemble des niveaux parce qu'elle touche plusieurs disciplines. À la fois l'histoire, la géographie, les lettres et même les langues.

Propos recueillis par les journalistes de l'Apem (Association pour l'éducation aux médias)



Pap N'Diaye annonce son ambition pour éduquer la jeunesse aux médias.